

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 6 (1868)  
**Heft:** 34

**Artikel:** Point d'argent, point de Suisses  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-179925>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

encore, en fait de saines réformes, de justes améliorations, dans le domaine de l'instruction populaire.

Les paroles de M. Ruchonnet, accueillies par de vifs applaudissements, furent suivies de la lecture de rapports très intéressants sur deux questions qui avaient été mises à l'étude; puis l'exécution d'un second chœur termina cette première séance :

Ouvriers de l'intelligence,  
Travaillons d'un commun accord;  
Au noir fléau de l'ignorance,  
Portons ensemble un coup de mort.

Voyez, par le travail la matière s'anime,  
Et l'homme a découvert des horizons nouveaux;  
Mais notre tâche, à nous, est encore plus sublime;  
Nous formons les esprits pour de futurs travaux.  
Ouvriers, etc.

Ah ! ne l'oubliez point ! c'est l'école qui donne,  
Aux champs le laboureur, l'industrie aux cités;  
Au pays bien aimé sa plus belle couronne :  
Des citoyens instruits, au bien toujours portés.  
Ouvriers, etc.

: : : : : : : : : : : : : : : : :

Voyez comme nos jeunes pédagogues se dirigent maintenant à pas pressés vers la place de Beaulieu, où le banquet les attend. Quelle agréable surprise ! Une superbe et spacieuse cantine leur offre son abri, sa tribune, ses ornements et le magnifique tableau que les rives du Léman étalent aux yeux des convives.

Toutes les figures sont réjouies; un babill amical resserre tous les groupes. Chaque table devient un foyer de bonheur, un centre où la gaité et les bons mots trouvent une pleine expansion.

La tribune ne reste jamais inoccupée. Tous ces amis, ces collègues, n'ont-ils pas toujours quelque chose à se dire, quelque idée depuis longtemps mûrie et qui brûlait de prendre l'essor?... Et puis, le prestige de la tribune ne se présente pas souvent à nos instituteurs; ce jour-là, elle leur appartenait; ils en ont largement usé, et ils ont bien fait. C'était une tribune familière où chacun pouvait monter avec l'espoir de rencontrer les regards de l'indulgence et de l'amitié. De temps en temps, lorsqu'une de ces figures qui réunissent toutes les sympathies y apparaissait, c'était une véritable explosion de bravos qui électrisait l'auditoire; telles sont les ovations qui ont accueilli les discours de M. Ruchonnet, et ceux d'un homme chéri de tout le corps enseignant, de cet honorable professeur que nos instituteurs appellent dans leur affectueuse estime « le papa Daguet. » Son nom, proclamé par le major de table, soulevait un tintamarre d'applaudissements indescriptible, suivi d'un silence parfait.

Ces témoignages de gratitude et d'attachement pour l'éminent historien national sont bien mérités. M. Daguet est, du reste, comme rédacteur consciencieux et zélé de *l'Éducateur*, un des plus précieux soutiens de la Société pédagogique.

Que de bonnes paroles, que d'heureux conseils, que de vœux ardents ont été prononcés à cette tribune et sous cette cantine; quel stimulant pour ces

instituteurs, et comme tous s'en sont retournés la tête haute, fiers de la dignité de leur mission, plus forts, plus à l'aise, plus armés de persévérance et de courage!...

On sentait que le jour de l'émancipation de l'instituteur était arrivé, et que par la considération et la reconnaissance qui lui sont dues, il peut maintenant prendre sa vraie place dans l'échelle sociale. Chacun comprend que la source de tout progrès, de toute prospérité nationale réside dans l'instruction populaire. — Nous saluons avec bonheur cette légitime et noble affirmation.

Et pour compléter ce qui précède, nous prions nos lecteurs de reporter un moment leurs souvenirs sur l'intéressante exposition scolaire qu'abritait le bâtiment de la Grenette si gracieusement décoré et si bien approprié à la circonstance par les soins du comité d'organisation.

Nous n'avons vu personne qui soit entré dans cette enceinte sans éprouver un réel étonnement, une agréable surprise en présence de l'effet superbe que présentait l'ensemble des objets exposés. Il y avait, et il faut le dire à la louange du comité, beaucoup d'art et de goût dans l'arrangement, qui certes n'était pas chose facile. Nous n'entreprendrons pas ici un compte-rendu détaillé de cette exposition, que du reste nous n'avons visitée que très rapidement; d'autres journaux ont déjà publié à ce sujet d'excellents articles, et nous espérons que la commission chargée de faire le rapport d'ensemble, publiera ce travail qui sera lu avec le plus grand intérêt par tous les amis de l'instruction.

La place nous manque pour faire part à nos lecteurs de nos impressions sur le tir cantonal. — A bientôt.

L. M.

#### Point d'argent, point de Suisses.

Ce proverbe usité depuis longtemps pour exprimer qu'on n'a rien sans argent, rappelle le temps où la Suisse permettait à ses jeunes soldats de se mettre au service des puissances étrangères. On sait le rôle important que les Suisses ont joué au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècle, et il est à peu près certain que le proverbe date des guerres du Milanais. C'est là, en effet, que la France éprouva durement les conséquences de ce mot tant répété par les dix mille Suisses auxquels Lautrec avait promis des ducats, et qui, lassés d'attendre, finirent par abandonner la partie. Si les 400,000 ducats de François I<sup>er</sup> étaient arrivés en Italie, les Suisses, découragés, ne s'en seraient pas retournés chez eux au moment décisif, et le duché de Milan n'aurait pas été perdu.

Un jour que Pierre Stupa, colonel du régiment des gardes suisses, était présent, Louvois dit à Louis XIV qu'avec l'or et l'argent que les Suisses avaient reçus des rois de France, on pourrait paver une chaussée de Paris à Bâle. « Cela peut être vrai, répliqua le colonel; mais si l'on pouvait rassembler tout le sang que ceux de ma nation ont versé pour le service de Votre Majesté et de ses prédécesseurs, on pourrait en faire un canal pour aller de Bâle à Paris. »

Pendant trois siècles, les rois de France (de Charles VIII à Louis XVI) eurent auprès d'eux une compagnie de Suisses, qu'on appelait les Cents-Suisses de la garde du corps. Les dimanches et fêtes, les Cent-Suisses portaient le costume suivant : toque de velours noir avec une plume blanche d'où s'élevait une coquarde à quatre brins de la même couleur, fraise à dentelles, habits taillardés en taffetas incarnat, blanc et bleu ; épée dont la garde, très grosse et dorée, était attachée à un porte-épée à l'antique, bordé de franges ; jarrettières bleues et rouges, rosettes de pareilles couleurs sur les souliers, et cesaque appelée brandebourg, garnie de boutons à queue rouges et blancs ; le tout de la livrée du roi.

Ils tenaient d'une main une hallebarde et de l'autre une grosse canne à pomme d'argent.

Les Suisses ont longtemps servi la France et presque toujours ils ont été près du trône. Quand ces fidèles serviteurs devenaient vieux et avaient besoin de repos, on leur donnait une place de gardien dans un des châteaux royaux. En terminant ainsi leur carrière, ils ne devenaient ni gardiens, ni huissiers, ni portiers, ils restaient ce qu'ils avaient toujours été, des *Suisses*. Ce nom s'est transmis d'âge en âge à tous ceux qui ont occupé le même poste ou rempli les mêmes fonctions.

C'est depuis que les Suisses ont ainsi donné leur nom aux fonctions qu'ils ont remplies, qu'ont voit dans bon nombre de châteaux des Suisses qui sont Français, Italiens ou Allemands. Le mot est si bien consacré aujourd'hui pour désigner un concierge de haut parage, qu'on dit le plus naturellement du monde : *Votre Suisse est Anglais*.

Il n'est pas sans intérêt de comparer le service télégraphique suisse entre les années 1867 et 1868. On sait que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1868, le prix des dépêches a été réduit de moitié, c'est-à-dire qu'il a été abaissé à 50 centimes ; cette mesure, on le comprend, devait avoir pour conséquence d'augmenter considérablement le nombre des dépêches ; mais, aux yeux de beaucoup de gens, il devait amener une diminution considérable dans les recettes. Laissons parler les faits, toujours plus éloquents que les raisonnements à *priori*.

Voici les chiffres qui se rapportent aux sept premiers mois des années 1867 et 1868, soit de janvier à juillet inclusivement :

	1867	1868
Nombre de dépêches internes	426,403	846,415
» » internation.	170,428	184,031
Total des dépêches	596,831	1,030,446

Le nombre des dépêches internes, celles sur lesquelles la réduction de prix a eu le plus d'influence, a donc presque exactement doublé.

Voici maintenant l'état des recettes :

	1867	1868
Fr.	479,055 13	Fr. 470,228 34

Ainsi, dès les premiers mois de la réduction du tarif des dépêches, les recettes ont très sensiblement atteint le chiffre que produisaient les dépêches à

1 fr. ; il n'est même pas douteux qu'à la fin de l'année courante l'équilibre sera complètement rétabli.

La mesure prise par les autorités fédérales a donc eu pour résultat de faciliter considérablement au public l'usage du télégraphe, et cela sans mettre en souffrance la caisse fédérale. C'est un fait à enregistrer à la suite d'une foule d'autres analogues, et qui montre que toujours un abaissement de prix produit un accroissement de consommation tel qu'il y a bénéfice plus grand, et pour le producteur et pour le consommateur. S. C.

## TREBOUX

7

— Faites donc, marquis, une traite sur un de vos fermiers.

— C'est cela ; endossée par le comité de salut public. Du reste, voulez-vous des nouvelles : j'ai reçu une lettre de du Rosoy ; il dit qu'il s'est fait présenter à Monsieur, à Vérone, et qu'il y va tous les soirs.

— Ce du Rosoy, qui est-il ?

— Le petit-fils d'un procureur au Châtelet, enrichi par le Mississipi.

— Le pauvre homme ! que ne demande-t-il un évêché ? Ah ! comment fera-t-on, quand les choses reviendront, pour dé mêler cette cohue ? Sa Majesté n'y songe pas assez en s'entourant de toute espèce de gens.

— Que voulez-vous ? il faut se servir de ceux qu'on a, quitte à les renvoyer ensuite dans leur boutique. »

Un moment après, la société était réunie. M. Necker avait paru, avec cette figure sérieuse, un peu solennelle, que les Français lui ont reprochée sous le nom de morgue républicaine. C'est à peine si les courtisans pardonnaient à un étranger, à un homme sans titre, d'avoir mis de l'ordre dans leurs affaires bouleversées par des ministres imprudents. Mais ils l'accusaient surtout de n'avoir pas arrêté la marche de la révolution. Quel est le génie à qui un pareil pouvoir ait été donné ? Cependant, comme il était le maître de la maison, on conçoit qu'on ne prenait pas ce moment pour lui adresser ces reproches. M<sup>me</sup> de Staël, debout au milieu d'un groupe, commençait une discussion. Auprès d'elle, la conversation devenait toujours animée. Chacun rassemblait ses forces pour se montrer spirituel, pour donner à sa phrase une expression vive, originale, paradoxale même à défaut de mieux. La maîtresse de la maison agitait, en parlant, une petite branche verte dont le mouvement s'accélérait et se ralentissait avec ses pensées. Sa taille un peu forte, sa parole qui n'avait rien de timide, son attitude portaient plus l'empreinte de l'inspiration et du génie que de la grâce féminine.

Dans le salon se trouvaient les deux personnes que nous avons vues sur le bord du lac. C'étaient la femme et la fille d'un employé du ministère des finances qui s'étaient rapprochées de leur ancien protecteur M. Necker. M<sup>me</sup> de Staël était allée les chercher dans leur logement et les avait amenées au château. Leur contenance un peu embarrassée semblait dire qu'elles étaient étrangères à la société au milieu de laquelle elles se trouvaient isolées ; car les distinctions de rang, protestant contre le décret qui les avait anéanties, s'étaient relevées avec hauteur dans l'exil. L'attitude sérieuse des deux dames du tiers état, qui paraissaient seules avoir compris leur position, contrastait avec l'agitation de l'assemblée.

« Qui sont donc ces deux dames là-bas qui se tiennent serrées comme des colombes ? dit une ci-devant marquise à la personne à côté d'elle.

— C'est la femme et la fille d'un ancien employé de M. Necker.

— Quoi ! des Françaises ! je n'avais pas douté un moment que ce ne fussent des dames de Coppet. La petite n'est pas mal ; elle a une mine intéressante ; je parie qu'elle rêve à quelque jeune commis qu'elle a laissé à Paris. »

M<sup>me</sup> de Staël n'oubliait pas ses protégées, elle se rapprochait d'elles, leur adressait quelques mots, puis retournait à l'entretien commencé.